ᑲᑎᒪᔨᑦ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᖃᓐᓇᕐᓂᖅᓴᓂᖅ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Avis de santé publique

Possibilité d’exposition à la rage en raison de l’activité d’un renard à Iqaluit

Le 13 mai 2026
Iqaluit (Nunavut) **60 s**

Le ministère de la Santé informe la population d’Iqaluit que le chien d’un attelage a été attaqué par un renard dans la région du parc industriel 40 ouest. Le renard a été tué et nous procédons actuellement au dépistage de la rage sur sa dépouille. Quant au chien qui a été attaqué, il est actuellement en quarantaine. Personne n’a eu de contact avec les animaux en cause.

Nous vous rappelons que l’arrivée de la saison printanière fait augmenter les probabilités de rencontres d’animaux sauvages en nature. Étant donné le danger que représente la rage, le Ministère conseille à toute la population d’être à l’affut de la présence de renards dans les environs.

En cas de morsure ou de griffure par un renard ou un chien, veuillez vous rendre **immédiatement** à votre centre de santé et signaler l’incident, car une infection à la rage est presque toujours mortelle et un traitement doit rapidement être entrepris après l’exposition.

Si vos animaux de compagnie sont attachés dehors la majorité du temps, surveillez-les afin de déceler d’éventuels changements ou symptômes de la rage. Les propriétaires d’attelages de chiens doivent faire preuve d’une vigilance particulière.

La présence de la rage se reconnait par un comportement inhabituel ou agressif, une titubation, de l’écume à la gueule, une tendance à s’étouffer et l’émission de sons étranges. Un animal sauvage peut sembler docile et s’approcher des humains sans montrer de peur même s’il est porteur de la rage. Si vous voyez un animal qui présente des symptômes de la rage, évitez-le et signalez-le à votre bureau de l’hygiène de l’environnement ou à la personne responsable de la conservation de la faune.

Enfin, si votre chien a été mordu ou attaqué par un renard, veuillez en faire le signalement auprès de votre bureau de l'hygiène de l'environnement au 867-473-1995 ou au bureau de la faune au 867-975-7778.

Pour d'autres renseignements, consultez la page La rage au Nunavut du site web du gouvernement du Nunavut.

###

Personne-ressource pour les médias :

Charmaine Deogracias
Gestionnaire des communications
Ministère de la Santé
867-975-5712
cdeogracias@gov.nu.ca

ᐊᓱᓂᐊᖅᓯᒪᔨᑕᓚᓂᕐᒧᑦ ᑐᓴᖅᑎᑦᓱᓴᑦ ᐊᑐᐃᓱᓇᐃᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓄᐃᓕᒪᑐᑦ ᐃᓄᐃᓱᓇᖅᑐᓱ ᐅᐃᓴᑎᑐᓄᓕᒻᒥ ᐅᓂᐊᖅ *www.gov.nu.ca.*
Public Health Advisories are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Inungnun Aanniaqtailinikkut Unniudjutit hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les avis de santé publique sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.

Communications